

Les accueils de loisirs et séjours de vacances sont de fabuleux espaces d'épanouissement des enfants et des adolescents. Ils proposent de multiples expériences qui contribuent à leur éducation et à leur développement.

Etre animatrice, animateur c'est participer à la vie d'un accueil, s'engager pour contribuer à l'éducation des enfants et des adolescents, c'est prendre plaisir à créer les meilleures conditions de leur accueil et de leur épanouissement.

La formation **BAFA** est à la fois une préparation à de nouvelles fonctions et un apprentissage citoyen. En devenant animatrice/animateur, vous trouverez un terrain de valorisation et de transmission de ce qui vous passionne et vous construit.



NOS VALEURS

Les Foyers Ruraux s'appuient sur leur projet éducatif pour décliner leurs principes pédagogiques. Pour cela, ils partagent les valeurs suivantes :

- **Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction**
Les Foyers Ruraux sont attentifs à l'évolution de chaque individu au sein des groupes, la vie collective, la coopération, l'autonomie et la prise d'initiative.

- **S'inscrire dans une logique de coéducation**
Les Foyers Ruraux participent à la réflexion globale éducative dans notre société. Les stagiaires découvriront l'importance de travailler avec d'autres : les parents, les habitants, les bénévoles, les élus, les professionnels, etc.

- **Cultiver l'ouverture au monde**
Il est nécessaire que chaque enfant ou adulte puisse découvrir le monde qui l'entoure, et prendre conscience des richesses de notre environnement, de la rencontre avec les autres, de l'ouverture à la différence et à la solidarité.

- **Viser toujours la qualité éducative**
Les Foyers Ruraux défendent une approche exigeante, impliquée et résistante à la pression économique et sociétale. Les stagiaires découvriront l'importance de prendre le temps de la réflexion et de la construction des projets.

CONTACT ET RENSEIGNEMENT

FDFR des Vosges - Olivier CONSTANT
03 29 37 86 93 - olivier.constant@mouvement-rural.org



Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges
205, avenue Louis Buffet 88500 MIRECOURT
03 29 37 41 42 - foyers.ruraux88@orange.fr



BAFA

Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation

2020

Qualité

Proximité

Accompagnement



Engagement

Valeurs



Echanges



Partages

Coopération

Devenez

Animatrice Animateur

en Accueils de Loisirs et Séjours de Vacances

Le **BAFA** permet d'animer, à titre **non professionnel** et de façon occasionnelle, des **accueils de loisirs** ou **séjours de vacances**. Pour s'inscrire, il faut être âgé de **17 ans au 1er jour du 1er stage**. Le parcours de formation se déroule en **3 étapes** et doit s'effectuer dans un délai de **trente mois**.

1. SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

La session de formation générale permet la découverte et l'appropriation de notions essentielles pour assurer les missions d'animation.

Durée : 8 jours



2. STAGE PRATIQUE

Un stage en situation d'animateur en accueils de loisirs ou séjours de vacances.

Durée minimum : 14 jours



3. SESSION D'APPROFONDISSEMENT

Cette session permet de faire le point sur sa formation, d'approfondir ses connaissances techniques et pédagogiques.

Durée : 6 jours



LE STAGE DE FORMATION GÉNÉRALE

La session aborde tous les éléments constitutifs du rôle et de la fonction de l'animateur. Les sujets abordés :

- ⇒ La connaissance de l'enfant et de l'adolescent.
- ⇒ Le rôle éducatif de l'animateur et son positionnement.
- ⇒ L'expérimentation de nombreuses activités.
- ⇒ Le fonctionnement des accueils, la législation et la sécurité.

DU 12 AU 19 AVRIL 2020

EN INTERNAT

À HAROL

TARIF PLEIN : 530 €

TARIF RÉDUIT (ADHÉRENTS) : 430 €

LE STAGE D'APPROFONDISSEMENT

La session a pour objectifs de faire un bilan des différentes étapes de la formation et une analyse du parcours, mais aussi :

- ⇒ D'enrichir les acquis des précédentes sessions.
- ⇒ D'élargir les connaissances et découvrir de nouvelles activités pour construire des projets d'animation de qualité.

DU 25 AU 30 OCTOBRE 2020

EN INTERNAT

À HAROL

TARIF PLEIN : 430 €

TARIF RÉDUIT (ADHÉRENTS) : 350 €

LES AIDES

La MSA ou la CAF : différentes aides en fonction ou pas des ressources

Le Conseil Départemental des Vosges (carte Zap) : chèque de 100 €

Les communautés de communes ou les communes : renseignez-vous.

Les comités d'entreprises aident aussi, n'hésitez pas à vous renseigner.

POUR VOUS INSCRIRE

Vous devez vous pré-inscrire sur le site : <http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> en suivant la procédure indiquée. Vous recevrez un numéro à communiquer lors de votre inscription.

Ensuite, vous devez remplir la fiche d'inscription jointe et nous la transmettre accompagnée d'un chèque d'acompte de 100 €. Nous vous enverrons une confirmation d'inscription ainsi que des informations pratiques.

NOS ENGAGEMENTS

- × Accueil et hébergement de qualité.
- × Nombre de stagiaires limité afin de favoriser un suivi individualisé.
- × Equipe de formateurs expérimentés, composée de professionnels et volontaires engagés.
- × Accompagnement tout au long de la formation (aide à la recherche de stage pratique, journées de rassemblements et de formation).